

Janvier 2023

Cheffes

*de rêves et d'eau*

F  
L  
A  
S  
H  
I  
N  
F  
O  
S



# SE DÉPLACER AUTREMENT

EN ANJOU LOIR ET SARTHE



Mairie : 3 square René Goujon 02 41 42 61 41—[mairie@cheffes.fr](mailto:mairie@cheffes.fr)—[www.cheffes.fr](http://www.cheffes.fr)

Mairie : 3 square René Goujon 02 41 42 61 41—[mairie@cheffes.fr](mailto:mairie@cheffes.fr)—[www.cheffes.fr](http://www.cheffes.fr)

# MOBILITÉS — PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Le plan de mobilité simplifié de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) a été adopté par le Conseil communautaire du 1er décembre dernier. Les propositions du groupe de travail « Mobilités » ont été validées par le Conseil et seront donc mises en œuvre dans les années à venir pour relever 3 grands défis :



**Défi environnemental et humain**  
*transition écologique, adaptation au changement climatique, priorisation des énergies, santé, sécurité, qualité du cadre de vie...*



**Défi social et sociétal**  
*autonomie, accès à l'emploi, aux équipements et aux services pour tous, lutte contre l'isolement...*



**Défi économique**  
*attractivité du territoire (résidentielle, économique...), maîtrise des coûts pour les collectivités/EPCI, limitation des dépenses des ménages...*

## 3 volets d'intervention

### Infrastructure

*Aménagements cyclables, espaces publics, aires multimodales, station d'autopartage...*

### Services

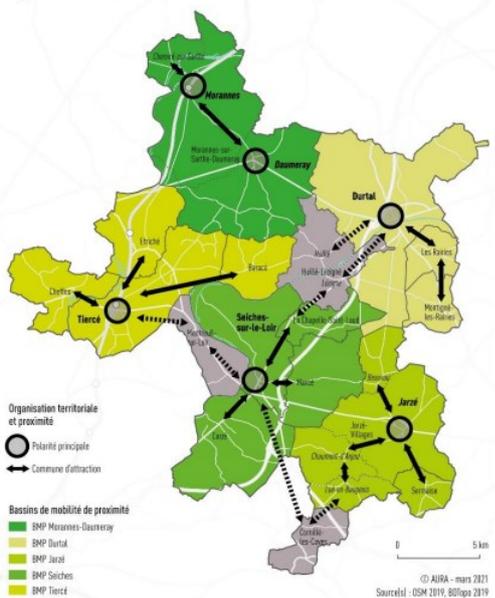
*Lignes de transport, location de vélos électriques, transport solidaire, covoiturage spontané...*

### Conseil

*Information sur les infrastructures et services existants, apprentissage à l'utilisation des solutions, incitation à l'usage des services alternatifs...*

## 4 échelles d'intervention

Organisation territoriale et bassins de mobilité de proximité



### Grands flux

*échanges (radiaux) avec pôles extérieurs (particulièrement Angers),*

### Flux intermédiaires

*liens inter-polarités sur ALS*

### Flux de proximité

*déplacements internes aux bassins de proximité (polarité et bourgs d'attraction)*

### Hyper-proximité

*déplacements internes à chaque commune et bourg*

**5 grandes orientations stratégiques déclinées en une vingtaine**

**d'actions vont permettre de proposer des solutions sur 4 échelles et sous 3 niveaux d'interventions**

# MOBILITÉS

## 5 grandes orientations stratégiques identifiées :



**Transports collectifs** : Accompagner le développement des transports collectifs en facilitant les pratiques intermodales, :

Aménager des pôles d'échanges multimodaux de façon à permettre l'utilisation de plusieurs modes de transports: vélos, transports en commun, co-voiturage... en toute sécurité ( voir carte 1)



**Modes actifs** : Donner envie de se déplacer à vélo, à pied, en trottinette :

- Développer un réseau cyclable pour les trajets du quotidien (voir carte 2)
- Faciliter l'augmentation du nombre de places de stationnement vélos
- Encourager les communes à aménager les bourgs de manière à favoriser l'usage des mobilités douces
- Encourager la création d'ateliers dédiés à la pratique et à la réparation des vélos,



**Mobilité solidaire** : Permettre à tous de se déplacer

- Soutenir les structures organisant les services de transport solidaire
- Déployer des dispositifs de soutien facilitant la mobilité de tous, en confortant notamment le partenariat avec Solipass



**Véhicules partagés et motorisation alternative** : Créer un terrain favorable à un usage plus raisonné de la voiture :

- Concourir au développement de l'usage des aires de covoiturage ( voir carte 3)
- Déployer des solutions de covoiturage, via notamment l'utilisation de plateforme(s) de covoiturage programmé
- Encourager les pratiques d'autopartage en travaillant en collaboration avec le SIEMML pour la mise en place de services d'autopartage
- Aménager de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques adaptées aux besoins



**Accompagnement aux changements** : Faire évoluer notre culture de la mobilité

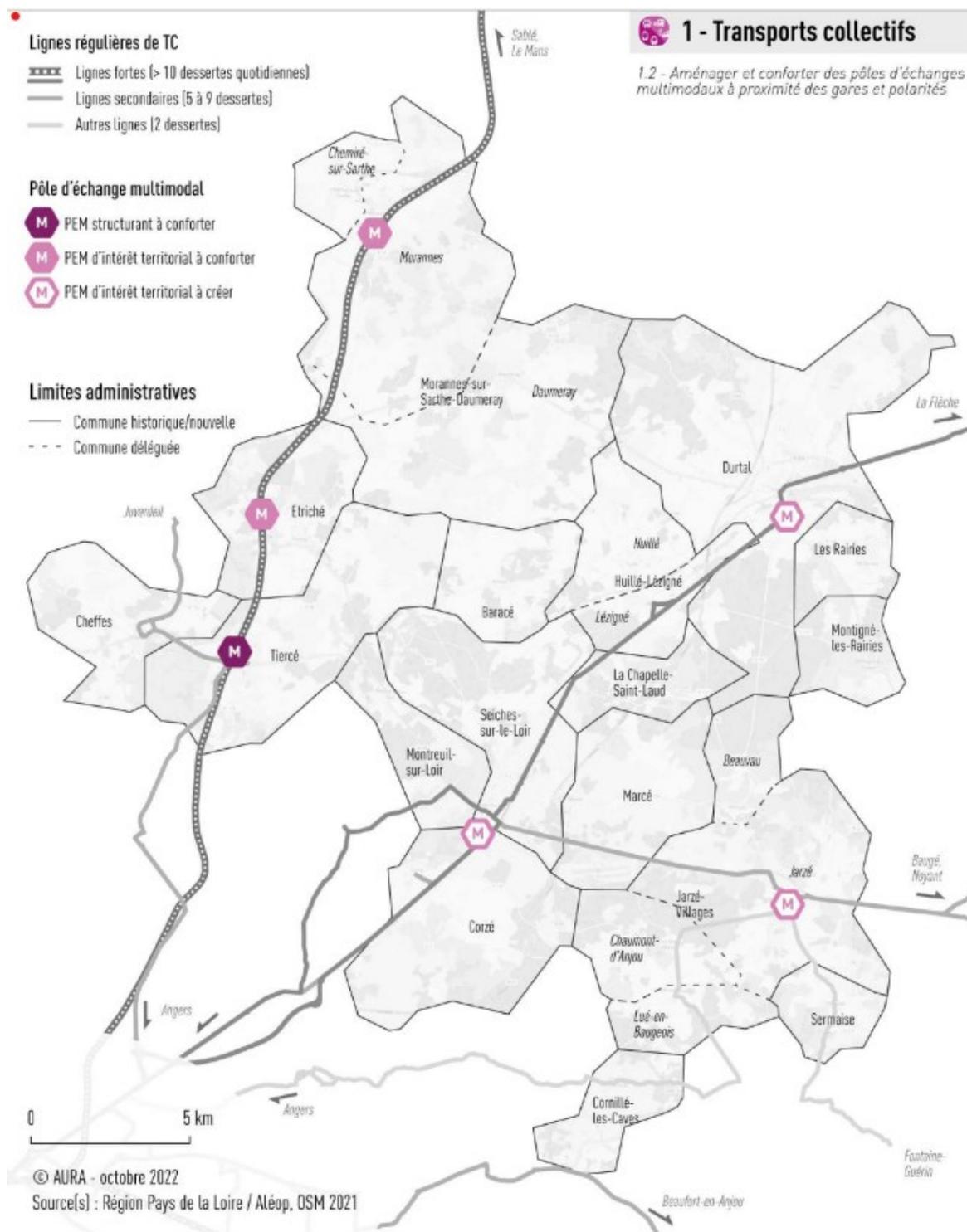
- Mettre en place des événements partagés avec l'ensemble des communes pour sensibiliser la population aux enjeux de sécurité et encourager les pratiques de mobilité vertueuses et alternatives
- Inciter les employeurs et salariés à l'usage des modes alternatifs, via l'élaboration notamment de Plans de mobilité employeur (PME)
- Faire connaître et expliquer aux habitants l'ensemble des solutions de déplacements et des dispositifs d'aides à la mobilité
- Concourir à la réduction des besoins de déplacements

# MOBILITES—TRANSPORTS COLLECTIFS



**Transports collectifs** : Développement des pôles intermodaux :

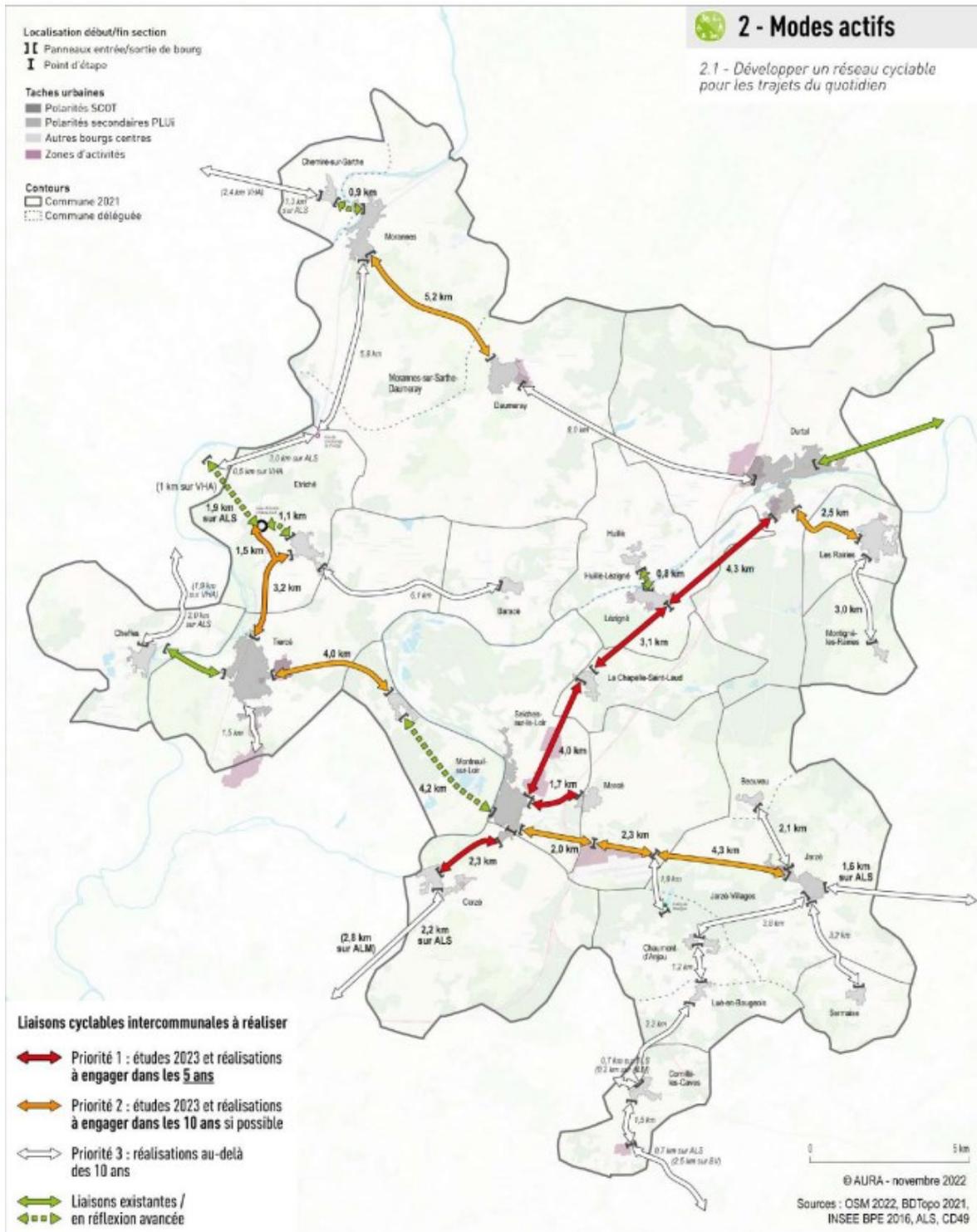
- Tiercé , Etriché, Morannes : gares SNCF
- Durtal, Corzé (Aurore) et Jarzé à créer autour des points d'arrêts de bus



# MOBILITES—MODES ACTIFS



• Une étude pré-opérationnelle sera lancée en 2023 sur une quinzaine de liaisons cyclables du quotidien (priorités 1 et 2). Elle permettra d'acter le calendrier de réalisation dans les 10 ans à venir.



# MOBILITES—VÉHICULES PARTAGES ET MOTORISATION ALTERNATIVE



## 3 - Véhicules partagés et motorisation alternative

3.1 - Concourir au développement de l'usage des aires de covoiturage

3.3 - Encourager les pratiques d'autopartage en travaillant en collaboration avec le SIEML pour la mise en place de services d'autopartage

3.4 - Aménager de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques adaptées aux besoins

1.2 - Aménager et conforter des pôles d'échanges multimodaux à proximité des gares et des polarités

### Limites administratives

- Commune historique/nouvelle
- - - Commune déléguée

### Borne de recharge pour véhicule électrique du SIEML

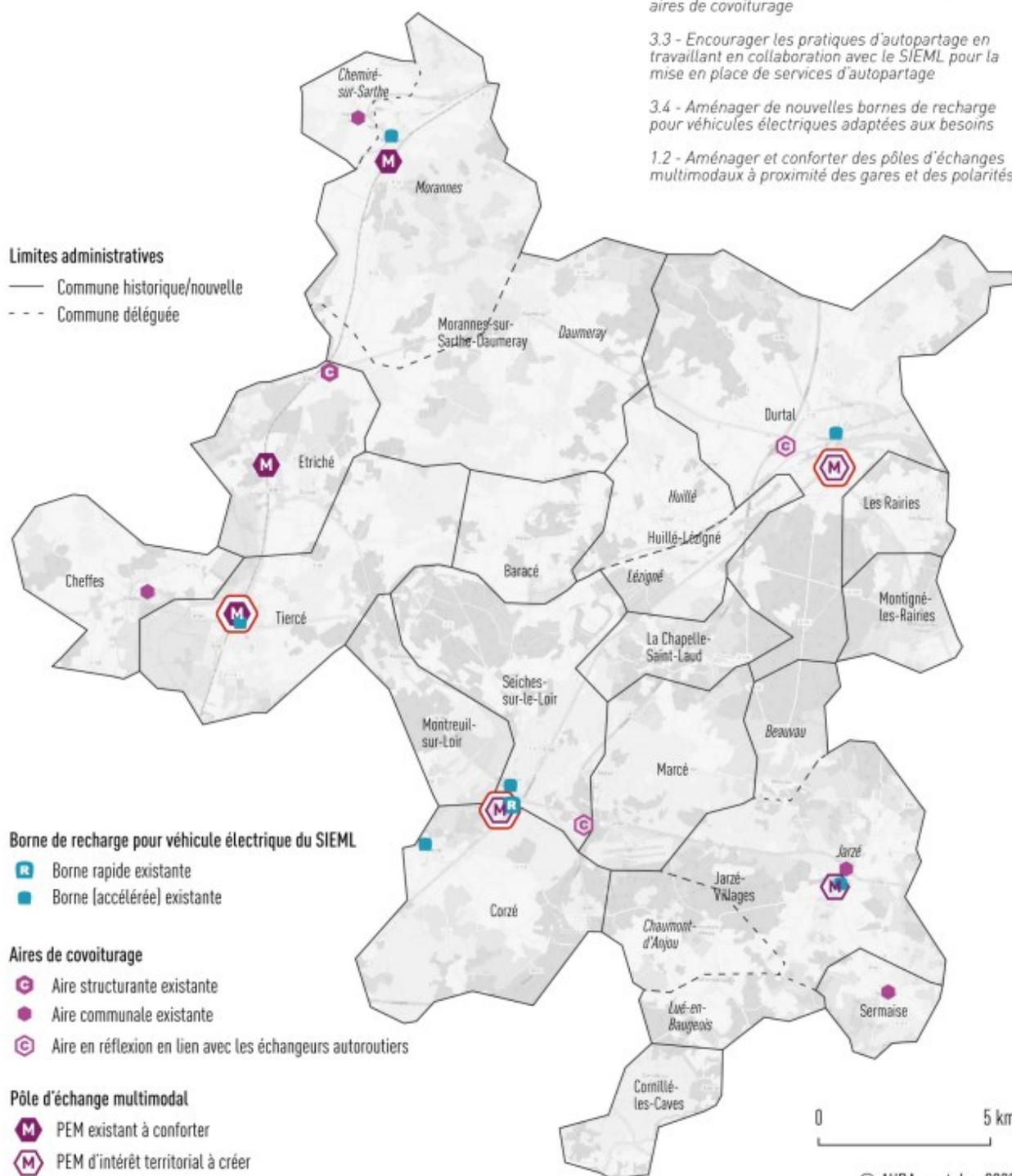
- Borne rapide existante
- Borne (accélérée) existante

### Aires de covoiturage

- Aire structurante existante
- Aire communale existante
- Aire en réflexion en lien avec les échangeurs autoroutiers

### Pôle d'échange multimodal

- PEM existant à conforter
- PEM d'intérêt territorial à créer
- Zone prioritaire d'équipement dédiée à la multimodalité, selon opportunité (station d'autopartage, borne de recharge, consigne sécurisé vélo...)



0 5 km

© AURA - octobre 2022

Source(s) : OSM 2021, CD49, SIEML, Ouest Charge



## MOBILITES SE DÉPLACER AUTREMENT EN ANJOU LOIR ET SARTHE

Le projet « Se déplacer autrement » en Anjou Loir et Sarthe s'engage en 2023 : engagées dans une volonté commune de travailler ensemble, les services aménagement, économique, actions sociales, tourisme, ressources humaines, technique, communication, culture et enfance jeunesse portent ce projet qui ambitionne de toucher jeunes et moins jeunes, actifs et inactifs, flâneurs et travailleurs.

### **Car si chacun se déplace différemment, chacun peut se déplacer autrement !**

Changer sa manière de se déplacer, ce n'est pas simplement bon pour notre environnement, c'est bon pour notre santé, nos liens sociaux, la vie de nos bourgs, notre porte monnaie, notre économie... Pour toucher le plus grand nombre, le projet « Se déplacer autrement » va devenir la clé d'entrée des animations et projets des services de la CCALS tout au long de l'année 2023. Des événements phares pour rendre nos esprits mobiles :

**Pour contribuer au changement**, le projet « Se déplacer autrement » s'inscrit dans une dynamique :

- **Culturelle** avec le **festiv'ALS « Ô Fil des Arts » du 12 au 14 mai** et le Spectacle « Le Cabaret des Métamorphoses » de la compagnie Spectabilis
- **Touristique** avec l'organisation d'une **journée vélo le 23 septembre**
- **De défi** en entraînant écoles, administration et entreprises à participer au **défi Mobilité des Pays de la Loire qui aura lieu du 22 au 26 mai**  
(<https://www.defimobilite-paysdelaloire.fr/>)

Des manifestations liées à ce projet seront organisées dans chaque commune du territoire.



<https://www.tierce.fr/social-solidarite/solidarite-transports/voitur-ages.html>



**Mairie : 3 square René Goujon 02 41 42 61 41—mairie@cheffes.fr—www.cheffes.fr**



## Anjou Loir et Sarthe se mobilise avec Karos pour le covoiturage du quotidien



Issue d'une véritable volonté politique d'améliorer la mobilité des habitants et collaborateurs de toutes les structures du territoire, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe a choisi Karos pour développer le covoiturage du quotidien vers les lieux d'emploi

### Karos, qu'est ce que c'est ?

Application spécialisée dans le covoiturage pour les trajets domicile-travail, Karos a été choisie pour son savoir-faire. Karos a pour vocation de transformer la voiture en un nouveau moyen de transport collectif en mettant en relation conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun. Pour ses utilisateurs, l'application permet de gagner du temps, de la sérénité et du pouvoir d'achat !



A l'heure où la mobilité représente un enjeu majeur pour les entreprises et les pouvoirs publics, soucieux de faciliter les déplacements de leurs administrés ou collaborateurs, Karos apporte une solution de déplacement concrète. Une solution déployée aujourd'hui sur plusieurs territoires ruraux, péri-urbains ou urbains (Normandie, Occitanie, Ile-de-France...).

Depuis son lancement, Karos a permis la réalisation de millions de trajets partagés et ses utilisateurs effectuent la moitié de leurs déplacements domicile travail via l'application. Aujourd'hui, l'application compte plus de 175 000 utilisateurs et connaît une croissance de 16% par mois depuis 2 ans.



## Bonus vélo : les aides de l'État étendues jusqu'au 31 décembre 2023.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906?xtor=EPR-100>

### Montants du bonus velo

Particulier avec un revenu fiscal de référence par part, inférieur ou égal à 6358€ ou en situation de handicap	Particulier avec un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14089€	Personne morale (entreprise, association, collectivité)
--	--	---

Vélo classique

Aide maximum de 100€

Vélo à assistance électrique

Aide de 400€ maximum

Aide de 300€ maximum

La mairie abonde de 100€ par vélo sans conditions de ressources.

Vélo électrique pliant, cargo, allongé, adapté à une situation de handicap

Aide de 2000€ maximum

Aide de 1000€ maximum

Aide de 1000€ maximum

Toutes les aides sont plafonnées à 40% du prix d'achat.

Vélo traditionnel pliant, cargo, allongé, adapté à une situation de handicap

Aide de 2000€ maximum

Aide de 1000€ maximum

Aide de 1000€ maximum

Achat de vélo neuf exclusivement.

Aide versée 1 seule fois

Remorque électrique

Aide de 2000€ maximum

Aide de 1000€ maximum

Aide de 1000€ maximum